La Source de Milhac

Bulletin municipal

MARS 2018

SOMMAIRE :

- Le mot du maire
- Les informations municipales
- La bibliothèque
- L'école
- les associations et la mairie
- Les associations
- L'état-civil

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du maire 2

Les délibérations du conseil 3

0 phyto : Les 3 grenouilles 6

Un conseil Des jeunes ? Un concours Photos PLU 7

La bibliothèque Hommage à JEF 8

Ecole 9

Mobilisons-nous Joseph... L'Etat-civil 10

Les associations et la mairie 11

Les associations 12

Le Pic Saint-Loup sous la neige

Photo de Stanislas Ruiz

Le village en couleur

Photo de Jean Vautrin

Le mot du Maire

2018 bien avancée

Le premier trimestre 2018 étant déjà bien avancé, nous continuons à mener et à poursuivre nos différents travaux engagés en 2017 qui aura été une année intense avec l'aboutissement et la réalisation d'importants projets structurants pour notre commune.
Je reviendrai sur les principaux pour 2018.

les travaux 2018

- Le démarrage de la deuxième tranche des cheminements doux sur la route d'Assas, qui devrait commencer au second trimestre et se terminer avant la fin de l'année.
Cette dernière tranche nous permettra de terminer les cheminements doux, en sécurisant les piétons et principalement nos jeunes pour se rendre à l'école.
- la végétalisation des espaces communaux,
- la mise aux normes "handicapés" à l'école.

Les projets à venir

Et, dans le même temps, nous travaillons sur les études et la finalisation de nouveaux projets pour 2018 et 2019, notamment la réfection et l'aménagement de la place de l'Eglise en collaboration avec le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) et aussi les futurs locaux des services techniques intégrant un espace de rangement indispensable pour l'espace Claude Saumade et pour de meilleures conditions de travail de notre personnel technique.
Je ne vous apprendrais rien en vous disant que c'est aussi le moment du budget 2018, qui sera élaboré avec toujours la même rigueur, sans oublier la recherche de financement de nos différents partenaires, mais aussi toutes les économies de fonctionnement possibles.

Vous me permettrez de remercier l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal pour son implication.
Mais je n'oublie pas tous les moments d'échanges et de convivialité que nous proposent nos dynamiques associations que je voudrais aussi remercier pour leur dévouement aux services de nous tous.
Bien sûr, je n'oublie pas les principaux dossiers :
- le P.L.U. qui a été arrêté et devrait être approuvé en septembre (plus de deux ans de travail),
- la lutte contre les inondations avec la dernière étude de l'EPTB Vidourle qui nous permettra d'engager des travaux de collaboration avec la Communauté de Communes qui en a la compétence depuis janvier 2018.
Vous voyez que notre ligne de conduite se poursuit sans relâche et dans le respect de nos engagements pour que notre commune rurale se modernise et s'équipe.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous le 13 avril à 18h30, dans la salle Claude Saumade où nous vous présenterons le bilan de mi-mandat avec des ateliers où vous pourrez vous exprimer sur vos attentes et sur l'avenir de notre commune.

Merci de votre confiance.

Antoine Martinez,
Maire,
Vice-président CCGPSL

Les délibérations du Conseil

Procès-verbal du conseil municipal du 20 décembre 2017

Présents : *AILLOUD Josette, MARTINEZ Antoine, PEREZ Anne, PILI Agnès, LAVABRE Cédric*, *HERNANDEZ Nicolas, LAGARDE Philippe, VASSEUR Claude, ROSSEL Guillaume* **Excusé :** *VAUTRIN Jean - pouvoir à VASSEUR Claude, KLEYKENS Laetitia- pouvoir à PEREZ Anne* **Absents :** *RODRIGUES Aline, GUILLETEAU Sébastien, HEINRICH Sandra*

Attribution d'un fonds de concours par la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup

Pour les travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite à la bibliothèque, la commune a sollicité une aide de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup. Le montant du fonds de concours est de 5 149,62 €. Le coût prévisionnel est de 11443,61€. Par délibération en date du 17/10/17, la CCGPSL a octroyé une aide de 5 149,62 €.

Le Conseil Municipal,

Accepte le principe du soutien financier de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup pour les travaux d'un montant de 5 149,62€.

Précise que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont prévus au budget. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

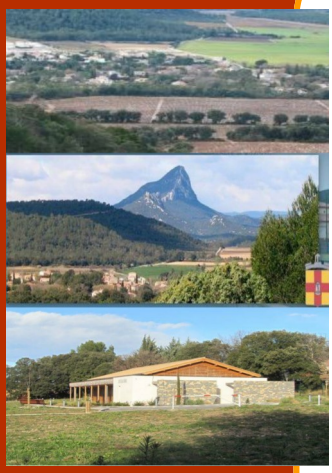

Travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite à la bibliothèque

Subvention exceptionnelle RASED

RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)
Le matériel nécessaire au travail du psychologue scolaire ne sera plus valable à partir du 01/01/18. Le coût de ce remplacement s'élève à 1860€. Le RASED demande à toutes les municipalités où il intervient une subvention exceptionnelle afin de couvrir ces dépenses incontournables. Pour la commune de Sainte-Croix de Quintillargues la subvention s'élève à 186€. *La délibération est reportée au prochain conseil municipal*

Tarifs de la bibliothèque municipale

Par délibération du conseil municipal du 20 décembre 2010 le tarif de l'abonnement la bibliothèque municipale était fixé à 8 € par famille à compter du 1er janvier 2010. Il est proposé de fixer le tarif de l'abonnement annuel à 10 € par famille pour les habitants de Sainte-Croix de Quintillargues, et à 12 € pour les habitants des autres communes à compter du 1er janvier 2018. De plus, il est proposé de mettre en place à la bibliothèque des animations payantes pour les vacances scolaires dont le montant variera en fonction du type d'activités proposés entre 0,50 € et 10 €. *Délibération adoptée par 10 voix pour et une contre (Laetitia Kleykens)*

Tarifs de la cantine et de la garderie

Pour le deuxième et troisième trimestre année scolaire 2017-2018
Il est proposé au conseil municipal de reconduire les tarifs du premier trimestre de l'année scolaire 2017–2018 jusqu'à la fin de cette année scolaire. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Ouverture de crédits d'investissements pour 2018

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire pour l'exercice 2018, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'année précédente. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

Proposition d'une indemnité de 428,82 € pour l'activité de conseil qu'il a déployé pour l'année 2016. Délibération refusée par 9 voix contre 2 pour (Antoine Martinez et Guillaume Rossel)

Suite à la suppression d'un poste d'adjoint technique au 01/01/17,le comité technique donne un avis favorable à la suppression de ce poste (poste d'Alain Lopez ayant fait valoir ses droits à la retraite).

Modification du tableau des effectifs

Il est demandé au conseil municipal de mettre à jour en métrés l'état des voiries et chemins communaux répertoriés dans le tableau ci-dessous

Longueur des voies communales

Il est demandé au conseil municipal de mettre à jour en métrés l'état des voiries et chemins communaux (voir tableau sur le site de la mairie)

Procédure de mise en concurrence

Il est demandé au conseil municipal de donner mandat au CDG 34 d'organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une convention de participation relative au risque de prévoyance pour le personnel. *Délibération*

L'impasse des Olivettes : classement dans le domaine public

Il est demandé au conseil municipal de placer dans le domaine public communal l'impasse des Olivettes. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2017

Présents : *AILLOUD Josette, PILI Agnès, HERNANDEZ Nicolas, VASSEUR Claude, ROSSEL Guillaume, VAUTRIN Jean, KLEYKENS Laetitia, HEINRICH Sadra*

Absents : *RODRIGUES Aline, GUILLOTEAU Sébastien, MARTINEZ Antoine, PEREZ Anne, LAGARDE Philippe, LAVABRE Cédric*

Nouveau code s de l'urbanisme pou r le P.L.U.

Etant donné qu'une recodification du livre Ier du Code de l'Urbanisme est entrée en vigueur au 01/01/16,
Il est demandé au CM d'adopter la nouvelle cotation. - Délibération adoptée l'unanimité.

Bilan de la concertation et arrêt du P.L.U.

La procédure d'élaboration du document d'urbanisme initiée en 2015 a abouti au dossier de projet de révision du P.L.U. qui doit être à présent arrêté par le conseil municipal avant d'être transmis pour avis aux personnes publiques associées et soumis ultérieurement à enquête publique.
La concertation s'est effectuée en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme tout au long de la procédure de révision, et ce depuis le début des études, par le biais d'un registre en mairie à la disposition du public. Trois réunions publiques et trois ateliers citoyens ont eu lieu entre 2015 et 2017 présentant les grands enjeux du P.L.U., travaillant sur les axes du projet et les orientations d'aménagement et de programmation.
Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 123-9, L 300-2 et R123-18
Vu la délibération du conseil municipal, en date du 30 avril 2015 ayant prescrit l'élaboration du document d'urbanisme,

Bilan de la concertation et arrêt du P.L.U.

Vu le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable ayant eu lieu au sein du conseil municipal du 19 avril 2017;

Vu l'arrêt du Périmètre Délimité des Abords (P.D.A.) de l'église protégée au titre des monuments historiques arrêté par le conseil municipal en date du 13 juillet 2017 ;

Vu le projet d'élaboration du P.L.U. et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durables, les orientations d'aménagement, le règlement, les documents graphiques et les annexes ;

Considérant que ce projet est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés, qui en ont fait la demande.

le conseil municipal décide

- de tirer le bilan de la concertation : Le bilan de la concertation complet est annexé à la présente délibération. Les remarques d'intérêt général ont été prises en compte.
- d'arrêter le projet d'élaboration du P.L.U. de la commune de Sainte-Croix de Quintillargues tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Bilan de la concertation et arrêt du P.L.U.

- de charger M^{r} le Maire de soumettre ce projet de P.L.U. aux procédures de consultation et d'enquête publique prévues par les textes susvisés
- de charger M^{r} le Maire de soumettre ce projet de P.L.U. aux procédures de consultation et d'enquête publique prévues par les textes susvisés

Précise que le projet de Plan Local d'Urbanisme sera communiqué pour avis à tous les PPA. - Délibération adoptée par 7 voix "pour" et une abstention (Sandra Heinrich).

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2018

Présents : *AILLOUD Josette, PILI Agnès*, *HERNANDEZ Nicolas, VASSEUR Claude, ROSSEL Guillaume, VAUTRIN Jean, , HEINRICH Sadra, MARTINEZ Antoine, PEREZ Anne, LAGARDE Philippe, LAVABRE Cédric*

Demandes de fonds de concours

La commune souhaite rénover le mur du cimetière. Coût prévisionnel de l'investissement 13562,75 € HT- *Délibération adoptée à l'unanimité*

La commune souhaite végétaliser le cheminement doux de la route d'Assas. Coût prévisionnel de l'investissement **3234** € HT - *Délibération adoptée à l'unanimité*

Renouvellement de la convention avec Hérault Energies

Proposition de renouvellement de la convention avec Hérault Energies pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économies d'énergie et d'autoriser le maire à signer la convention d'habilitation avec Hérault Energies. Adopté à l'unanimité.

Classement dans le domaine communal

Demande de la famille Ratier de l'intégration dans le domaine public communal des parcelles B 563 et 564. Adopté à l'unanimité.

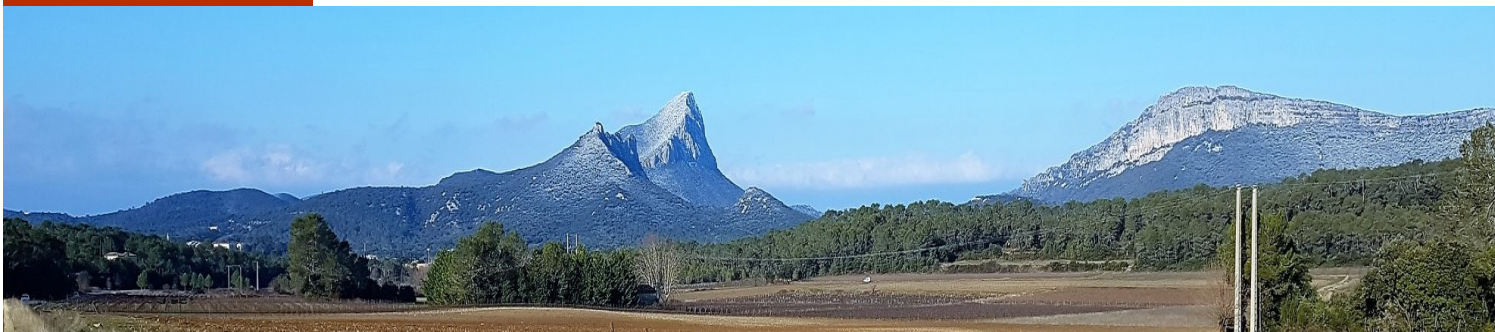

BIENVENUE A NOS 3 GRENOUILLES

Depuis le 1er janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques (pesticides) pour l'ensemble des structures publiques.
Notre commune n'a pas attendu cette loi pour agir et ne plus utiliser ces produits.

Nous souhaitons préserver la qualité de l'eau et de notre environnement.

Depuis maintenant plus de 15 ans sous l'impulsion d'Antoine MARTINEZ, Maire, notre collectivité n'utilise plus de désherbants chimiques et a également stoppé l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques depuis plus de 10 ans.
Cette démarche environnementale volontariste a été reconnue et le 07 décembre 2017, à Gruissan (11), nous avons reçu le label de commune zéro phyto niveau 3 rainettes soit le niveau le plus haut avant « Terre Saine ».
Avant d'arriver à ce label, il nous a fallu adapter notre système de fonctionnement, planter des végétaux méditerranéens résistants aux maladies et à la sècheresse, former nos employés Nicolas et Florent.

Nous préservons la santé de nos employés et des usagers de ces espaces publics.

Aujourd'hui, nous sommes fiers d'œuvrer au quotidien dans un environnement respecté.

Nous aménageons et gérons durablement nos espaces publics.

Notre objectif est d'atteindre le niveau supérieur et dernier niveau « Terre Saine ».
Pour cela nous reviendrons vers vous.
Mais que signifie ce label zéro phyto 3 rainettes ?
Vous trouverez sur le site internet de la mairie une plaquette vous présentant les avantages et quelques conseils afin que vous aussi, vous puissiez participer à ce tournant des comportements.

Les travaux

Route d'Assas— Fin de la 1ère tranche des travaux de sécurisation— Le cheminement doux jusqu'à la route des Olivettes sera effectué avant la fin de l'année

Félicitations à Brigitte Courtès : la récompense de 30 années de service qui méritent la médaille vermeil et le diplôme.

Une commission municipale des Jeunes à Ste-Croix ?

Nos jeunes, de 10 à 17 ans, ont des envies, des idées et plein de dynamisme...La commission "Vie Sociale" de la mairie aimerait solliciter leur avis pour élaborer des projets. Nous souhaiterions avoir un vrai dialogue avec eux pour créer un dynamisme et contribuer ainsi à une belle réalisation de notre commune.
La Commission Municipale des Jeunes constitue un véritable lieu d'apprentissage de l'engagement individuel et collectif et favorise le **rapprochement entre les générations** tout en permettant également une amélioration de la politique pour la jeunesse.
Le mode de participation est basé, dans un premier temps, sur les connaissances et la cooptation mais évoluera rapidement vers un mode de représentation plus démocratique mais imaginé par la Commission Municipale des Jeunes.

- Tu as entre 10 et 17 ans.
- Tu habites St Croix de Quintillargues
- Tu veux bouger avec ton village
- Viens rencontrer le Conseil Municipal des Jeunes...

Si vous souhaitez vous engager, téléchargez l'inscription, l'autorisation des parents et l'autorisation à l'image sur le site de la mairie et adressez votre dossier au secrétariat de la mairie avant le **20/03/18.**

Concours de photos « Le printemps à Ste-Croix »

- Je prends une photo de Sainte-Croix **au printemps**.
- J'envoie ma photo numérique à l'adresse email de la mairie : mairiedesaintecroix@gmail.com avant le **25 juin 2018**.
- Ma photo fera l'objet d'une exposition à la mairie, ouverte au public.

Je gagnerai le premier prix si ma photo est choisie comme la plus représentative de mon village, la plus esthétique,…
Vos meilleures photos vont accueillir nos visiteurs en Mairie et sur le site WEB....alors soyez créatifs pour mettre en valeur notre beau village !

Règlement et conditions :
- La sélection se fera à partir des documents photographiques numériques fournis et sera effectuée par la commission "vie sociale" du conseil municipal,
- Les plus belles photographies resteront affichées en mairie,
- Les participants : concours ouvert à tout public - remplir l'inscription (à télécharger sur le site de la mairie : http://www.mairie-saintecroixdequintillargues.fr/ Vous serez informé personnellement par mail des dates de l'exposition ouverte au public.

Un point sur le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Le 25 janvier 2018, le conseil municipal a arrêté le P.L.U. ce qui signifie que la concertation est terminée et que nous abordons la dernière ligne droite. Merci à vous tous d'avoir contribué à son écriture que ce soit au travers des ateliers citoyens ou de vos suggestions laissées dans le registre ouvert à votre intention. Maintenant et pendant 3 mois, la parole est aux Personnes Publiques Associées (P.P.A.). Un petit mot sur qui elles sont : il s'agit des différentes structures publiques et assimilées comme l'Etat, la Région, le Département ou encore la C.C.I., l'I.N.A.O. ou la Communauté de Communes. Après leurs retours et remarques éventuelles, nous reviendrons vers vous car s'ouvrira, avant l'été, l'enquête publique et nous finirons donc la procédure d'élaboration de ce document par son approbation en Conseil Municipal. Dans l'attente, vous pouvez consulter le document arrêté en mairie aux heures d'ouverture habituelles de celle-ci.

Corine vous remercie...

...Je tiens à remercier tous les bénévoles...

.Le dernier trimestre 2017 a été riche en activités au sein de la bibliothèque.
Accueil des lecteurs, lectures aux très jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle, accueil et lectures auprès des enfants des classes de notre école primaire, animation pendant les vacances scolaires.
Je tiens à remercier tous les bénévoles, ados et adultes, qui m'accompagnent et participent à la qualité du service proposé aux habitants du village.
Grace aux soutiens et à l'implication des élus municipaux, nous avons mis en place une animation proposée par l'association du Prix des incorruptibles auprès des élèves de la classe CM1-CM2 de Mme DALLE NOGARE.
Le but est de permettre aux enfants d'assister, tout au long de l'année, au processus d'écriture d'un livre.
travers une correspondance avec un auteur, les lecteurs pénètrent dans les coulisses de la création d'une histoire.
Du développement de l'intrigue à l'enrichissement des personnages en passant par le choix des mots et du style, le Feuilleton des Incos est une aventure à la fois originale et ludique au cœur de la conception d'un roman.
Nous voilà en 2018 et c'est avec grand plaisir que je vous accueillerai à la bibliothèque municipale
de Ste Croix tout au long de cette nouvelle année. Vous trouverez sur le site de la mairie tous les horaires et renseignements utiles.

Hommage à « Jef »

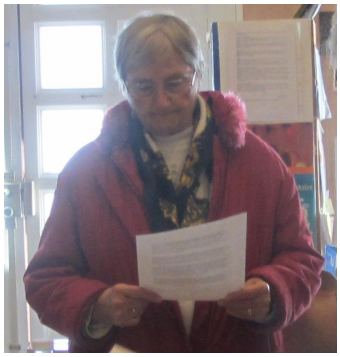

Il y a une vingtaine d'années, naissait la bibliothèque municipale de Ste Croix de Quintillargues, grâce à la volonté et à la persévérance de quelques habitants.
Jef LABAUNE en faisait partie ; elle s'est investie sans compter ni son temps, ni son travail, ni sa patience, pour que cette bibliothèque existe.
Passionnée de lecture, par son implication elle a su enrichir nos ateliers de lecture et d'écriture. Nous avons tous apprécié sa chaleur humaine. Elle laisse à tous ceux qui l'ont connue, le souvenir de son sourire bienveillant.
Elle nous a quittés le 24 janvier 2018

ECOLE

La fête de l'hiver

Une fête réussie pour le plaisir des enfants!

Jeudi 21 décembre, pour la fête de l'hiver, les enfants de l'école ont donné rendez-vous à leurs parents pour un petit spectacle de chansons et de danses.

Il y avait de jolis lampions dans la nuit et ce fut réussi. Après le spectacle, petits et grands se sont régalé de crêpes et de boissons chaudes.

MAIRIE - ECOLE et BIBLIOTHEQUE

Histoire d'une mouette et d'un chat qui lui apprit à voler… Une envolée théâtrale !

Durant la semaine du 12 au 16 février, la compagnie Bouillonnante est intervenue sur l'école. La municipalité a souhaité, en lien avec la bibliothèque faire découvrir aux élèves de cm1/cm2 ainsi qu'aux plus petits GS/CP, des ateliers théâtraux. De plus, les élèves de cm1/cm2 ont également étudié le roman de Luis Sepulveda afin d'aborder différents thèmes comme par exemple la différence, la solidarité ou bien le respect. Cette semaine théâtrale s'est terminée par un spectacle offert aux élèves de grande section jusqu'au cm2 le vendredi 16 février ainsi qu'une représentation tout public le samedi 17 février. Nous tenons à remercier Marie Julie de Mélando ainsi que toute son équipe, sans qui tout ce projet n'aurait pu aboutir.

Des ateliers citoyens

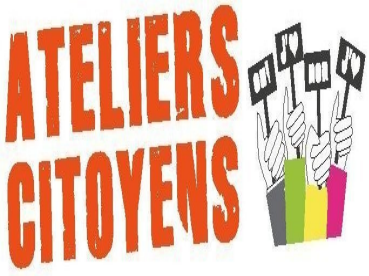

La boîte à idées

Ateliers de travail et bilan de mi-mandat.
Monsieur le Maire et son conseil vous informeront le 13 avril 2018 à 18h30 à la salle Claude Saumade du bilan de mi-mandat et des projets à venir. Il est important de connaître les avis et les idées des Quintillarguois. Aussi, une réunion publique aura lieu à la salle et vous pourrez vous exprimer lors d'ateliers de travail. Venez nombreux pour réfléchir à l'avenir de notre commune.

RIVERAINS de la BENOVIE
Sainte-Croix-de-Quintillargues
Association Loi 1901

Campagne d'adhésion à l'ARB pour la réfection des ponts et la prévention des inondations.

La réfection des ponts nécessite une *''dernière''* étude sur les effets en aval qui est prévue début 2018 dans le **P**lan d'**A**ction de **P**révention des **I**nondations (PAPI) du Syndicat de Bassin du Vidourle. Toutefois cette étude porte sur l'ensemble du bassin versant de la Bénovie et concerne de nombreuses communes dont les intérêts hydrauliques contradictoires seront peut-être difficiles à concilier. De plus la réfection des ponts pourrait être remise en question suite à la décision du gouvernement de remettre dans son budget général les fonds initialement dédiés aux risques naturels (Fonds Barnier). Ainsi, sans manifestation de notre volonté politique, un nouveau report de la réfection des ponts et la prévention des inondations à une date indéfinie ne peut pas être exclu.

L'ARB fait partie de l'**U**nion **N**ationale des **A**ssociations de **L**utte **C**ontre les **I**nondations (UNALCI). Elle bénéficie des inestimables conseils de Mr Chevereau, ingénieur hydraulicien, qui a déjà étudié l'hydraulogie du village démontrant notamment le caractère excessif de l'extension de la zone rouge du PPRi.

Un membre de l'ARB fait partie de la Commission Eau de la Communauté de Commune du Grand-Pic-Saint-Loup au titre de conseiller municipal.

L'ARB siège au comité de rivière du Vidourle qui assure le pilotage du contrat de rivière du Vidourle et doit faire partie du Comité de Pilotage du **P**lan d'**A**ction de **P**révention des **I**nondations (PAPI) pour ce qui concerne notre village à la demande de Monsieur le Maire.

Démontrez votre volonté que la réfection des ponts et les autres actions de prévention des inondations du village soient menées à bien en adhérant nombreux à l'Association des Riverains de la Bénovie. Plus nous serons nombreux, plus la pression sera forte sur les pouvoirs publics.

ARB, 79 Chemin de Mihac (en face du boulodrome) *jean.vautrin@hotmail.fr*

Adhésion annuelle 10€

... Et dans votre village, un homme pas comme les autres...

A la rencontre de Joseph, un habitant de Sainte-Croix-de-Quintillargues - au journal de 13H00 sur TF1 et sur LCI

Ce 12 décembre, dans "*votre histoire*", direction Sainte-Croix-de-Quintillargues à la *rencontre* de Joseph, retraité. Notre petit village du Sud est réputé dans la région pour ses vignes. Joseph y habite depuis 86 ans. Lui et sa femme Colette nous racontent leur passé et leurs passions. Ce sujet a été diffusé dans le journal télévisé de 13h du 12/12/2017 présenté par Jean-Pierre Pernaut sur TF1.

L'Etat-civil

Les naissances

Lina PAULET - 21/09/17
Rose MOULINIER - 01/10/17
Elijah LACOUTURE - 31/10/17
Ambre CUVIER - 03/10/17
Hugo SCALA - 11/01/18

Souhaitons-leur la bienvenue

Les mariages

Marina CEREZO et Tanguy BOGREAU
le 07/10/17

Marielle DAUCHY et Jory FRENEAU
le 21/10/17

Tous nos vœux de bonheur !

Deux départs à la retraite à la mairie

Charline a rendu les livres la bibliothèque ainsi que son service à l'école !!!

Et Alain est allé vers d'autres occupations.

Ils ont fait valoir leurs droits à la retraite…

Souhaitons-leur de bonnes et grandes vacances !

La journée de nos aînés

C'était le 30 septembre 2017. Après une navigation en péniche sur le canal du Midi et un passage aux écluses de Fontséranes, nos aînés ont visité les Jardins Saint-Adrien. Malgré la pluie durant cette visite, ils ont fort apprécié cette visite.

LES ASSOCIATIONS ET LA MAIRIE

Le père Noël à Sainte-Croix.

En attendant l'arrivée du Père Noël, les enfants lui ont écrit leur lettre. Malgré le froid, le père Noël est venu en calèche à Sainte-Croix et les enfants ont été heureux de l'accompagner pour un tour dans le village. La mairie, les associations du village, Socacruz, le VTT club et le Foyer Rural ont contribué à ce défilé festif accompagné de la fanfare, pour le bonheur des enfants. Pour éclairer la route, les enfants ont utilisé les lampions qu'ils avaient fabriqués avec Corine, lors d'un atelier à la bibliothèque. Félicitation à tous les organisateurs pour cette belle journée.

Le Foyer Rural

La section "Patrimoine" du Foyer Rural" invite à une petite fête, les Quintillargais...et les autres le samedi 10 mars après midi. Des animations sont prévues sur le site. Dimanche 11 accueil des visiteurs toute la journée.
Sympa aussi de partager les pique-nique ? Qu'est ce que vous allez amener de bon ! Hum !
Plus d'informations sur le site du foyer rural https://www.lesquintillades.eu/.
Martial ACQUARONE

Le VTT Club

La traditionnelle ronde de Quintillus aura lieu le 6 mai 2018 sous le soleil. Les Quintillarguois y sont invités, tous à vos vélos ! Des ravitaillements sont prévus sur la rando, pour les vttistes.

3 parcours au choix :
10 km - 27 km - 42 km - et un cadeau bonus pour les endurcis.
Le lien vers le site pour plus d'informations : https://vttstecroix34.jimdo.com/
Le Président, Stanislas RUIZ